



Salaire impayé et aucune nouvelle de mon patron

Par **Paris Manon**, le **18/01/2018** à **08:36**

Bonjour ,

Je suis actuellement en CDD de remplacement mi temps depuis le 8/12/2017. J'ai été malade le 01/01/2018 et fais les démarches administratives auprès de mon patron afin de justifier mon absence (de 1 jours) depuis je n'ai plus de nouvelle de lui et je n'ai pas reçu mon salaire. Que dois-je faire ? Merci d'avance

Par **P.M.**, le **18/01/2018** à **13:49**

Bonjour,

Vous n'indiquez pas quand devait se terminer le CDD et si vous avez repris votre travail après votre absence d'une journée...

Je vous rappelle que le salaire est quérable, c'est à dire que vous devez normalement aller le chercher...